



RAPPORT

Développement durable 2022

Ville
nature
& nourricière



Développement durable : Villeneuve d'Ascq poursuit son engagement

sommaire

Une Ville nature et nourricière 2

- Une végétalisation qui améliore le cadre de vie
- Une biodiversité qui préserve l'environnement
- Une agriculture pour mieux se nourrir

Des énergies sobres, efficaces et renouvelables 10

- Un plan Sobriété qui maîtrise les usages
- Vers une meilleure efficacité durable
- À la pointe du renouvelable

Un territoire en mobilité 13

- Des aménagements plus sûrs, connectés et agréables
- Accompagner les usagers

Participation citoyenne : des habitants acteurs de et pour leur ville 17

- Des ateliers variés
- Côté démocratie participative

Des actions pour le traitement des déchets 19

Éco-attitude, achat durable, piétonisation, zéro déchet, performance énergétique, végétalisation, gestion différenciée... autant de domaines dans lesquels, sous l'impulsion de la politique municipale, l'investissement des habitants et des services municipaux grandit chaque jour.

Ce présent rapport n'a pas pour ambition de fournir une liste exhaustive des actions menées durant l'année 2022, mais de mettre en avant celles qui l'ont marquée et qui se poursuivront en 2023 pour la mise en oeuvre des 5 finalités* du développement durable :

1. **La lutte contre les changements climatiques**
2. **La préservation de la biodiversité des milieux et des ressources**
3. **La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations**
4. **L'épanouissement de tous les êtres humains**
5. **La transition vers une économie circulaire**

* : Ces finalités sont énoncées notamment à l'article L.110-1 du code de l'environnement et reprises dans le « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et Agendas 21 locaux » établi par le Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer (MEDDM). La dernière finalité a cependant été modifiée par la LOI n° 2015-992 du 17 août 2015 - art. 70 (V).

Une Ville nature et nourricière

Ville
nature
& nourricière

Les surfaces agricoles sur le territoire sont une réelle opportunité pour répondre à la ville nature en préservant ou créant des continuités écologiques de la périphérie jusqu'en cœur de ville. Et, à l'inverse, les surfaces d'espaces verts peuvent aussi participer à la ville nourricière via les jardins familiaux, jardins et bacs partagés et ainsi rapprocher les habitants de la terre dans leurs quartiers.

Une végétalisation qui améliore le cadre de vie



Les cours d'écoles se végétalisent...

... comme à l'école Jean-Philippe Rameau : moins de minéral, plus de végétal !

Une partie des surfaces en enrobé imperméable a été changée pour des zones où la pluie peut s'infiltrer. Plantations d'arbres pour encore plus d'ombre naturelle, et les arbustes fruitiers d'un coin verger régaleront la faune.

D'autres projets sont en cours, avec les élèves, au Lycée Raymond-Queneau, à l'école Pierre et Marie-Curie...

En 2023 : les cours des écoles Verhaeren et Boris-Vian seront végétalisés, d'autres actions de ce type dans toutes les écoles auront lieu d'ici la fin du mandat.

Des plantations collectives sur l'espace public, comme ici Place de Verdun, quartier Résidence



Des zones de glanage urbain :



Square Vantorre



Square Jean-Lecoutre : deux pommiers, un prunier et près de 100 arbustes fruitiers (framboisiers, groseilliers, cassissiers, myrtilliers...).

Pour des raisons de sécurité (arbres malades), la Ville doit procéder à certains abatages, c'est l'occasion de replanter des espèces adaptées à l'environnement urbain (limiter les nuisances pour le voisinage, port racinaire adapté...) et le cas échéant d'investir sur des essences utiles pour la biodiversité pour les décennies à venir (chêne, hêtre, orme, châtaigniers, saules...) Sur l'hiver 2022-2023, ce seront plus de 160 sujets qui seront plantés dans les différents quartiers de la ville.

190

Nombre de mètres linéaires de plantations d'arbres et d'arbustes sur la parcelle refuge du Pont-de-Bois

Une biodiversité qui préserve l'environnement

Définition de la biodiversité :

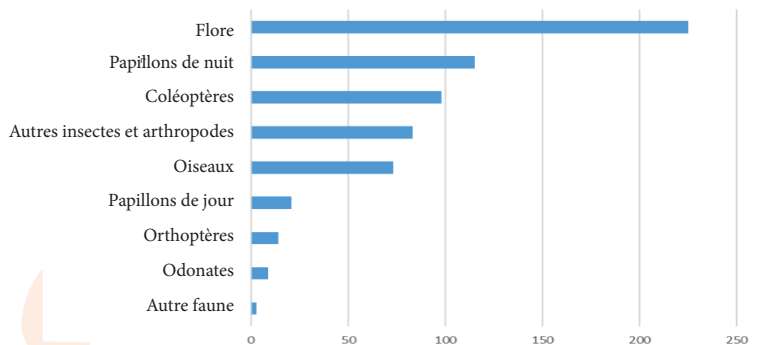
La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. Alors que la température du globe a déjà augmenté de 1,1°C depuis l'époque préindustrielle, que près de 60 % des animaux sauvages ont déjà disparu depuis 40 ans, le constat est sans appel : nos modèles de production et de consommation sont à l'origine de la «6^{ème} extinction massive» de la biodiversité.

Des inventaires :

De mars à septembre 2021, 11 sites ont été étudiés avec, en priorité : oiseaux, flore, coléoptères, odonates, orthoptères, lépidoptères...



Nombre d'espèces par groupe



Différentes actions sont menées pour améliorer la biodiversité : promenade urbaine (fauche tardive, ourlet herbeux à proximité des massifs) ; plantation de 300 mètres de haies bocagères et ouverture des milieux humides, ou encore maintien du bois mort dans le quartier de la Haute-Borne ; exportation de la fauche pour permettre une diversité des essences au stade Cassin...

Des abris à hérisson ont été installés, notamment sur le quartier Résidence, et 6 écuroducs ont été posés, particulièrement rue du 8-mai-1945 :



Préserver des espaces Nature en ville

Création de zones refuges qui seront non accessibles au public pour préserver la biodiversité en cœur de ville : à proximité de l'école Joséphine-Baker (2022) et de la station de métro Jean- Jaurès (2023).

Perspectives 2023 :

3 mares sur des surfaces agricoles, restauration des douves de la Ferme du Héron, creusement de mares sur l'espace public. Des chantiers participatifs seront proposés aux habitants.

Des jardins pour tous les goûts

Au delà des 370 jardins familiaux répartis dans les différents quartiers, la Ville soutient également le développement des jardins partagés.

En 2022, 4 nouveaux sites ont été créés : Allée des Terrasses (quartier Triolo), Jardin du Houblon (Haute Borne), Jardin du P'tit Bois (Château) et le jardin des Facultés (Allée de la Frange). Ce sont au total 10 jardins partagés sur les différents quartiers de la ville.



Un Trail pour découvrir les jardins partagés avec les associations MTNV et APC.

Bourse d'échange de « tout ce qui sert au jardin »

Les associations Jardiniers de Villeneuve d'Ascq et Grainothèque APC ont organisé, les dimanche 8 mai et 11 novembre, à la Ferme du Héron, un échange de plantes de jardin, vivaces ou semis annuels, ainsi qu'un troc de graines, entre jardiniers.



La Maillerie

En 2023, début du chantier de réouverture du « bras mort » du canal de Roubaix sur plus de 800 mètres pour rejoindre la Marque à proximité du centre équestre. Ce projet, soutenu par la MEL à hauteur de 21 millions d'euros, permettra de favoriser les déplacements doux, d'améliorer l'accès à des espaces nature et sera un maillon essentiel de la trame verte et bleue de la métropole.

Espace boisé classé (EBC)

Cet outil juridique permet la protection de la nature boisée de l'occupation du sol sur l'existant. 18 530 m2 sont ainsi classés sur la ville (ex : Square des Verts-Tilleuls).

Des espèces protégées

Des chauves-souris à oreilles échancrées ont été identifiées rues Verte et des Vergers, dans le quartier de l'Hôtel de Ville. La présence de cette espèce protégée a stoppé des projets d'aménagement et va permettre à terme de transformer le lieu en un espace de nature et nourricier innovant et pédagogique en lien avec la MEL et l'État.

1,3

En 2022, acquisition d'1,3 ha dans différents quartiers de la ville qui seront consacrés à la ville nature (1 588 500 €) et ne pourront plus être urbanisés.

Feuilles mortes contre compost

Le principe : en novembre, sur différents quartiers de la ville, le villeneuvois peuvent apporter un ou plusieurs sacs de feuilles mortes, et repartent en échange avec un ou plusieurs sacs de compost, et une paire de gants offerte par la Ville.



Compostage

Convertir des matières organiques en terreau, c'est possible ! Cela peut se faire au niveau individuel mais aussi collectif.



Composteur collectif à la carrière Mastaing

20

Une aide municipale (de 20 à 25 €) est accordée aux habitants, pour l'achat d'un composteur (sous réserve d'une formation préalable).

Une agriculture pour mieux se nourrir

Étudier

Une concertation et un diagnostic menés par le bureau d'étude Auxilia dans le cadre d'un appel à projet de la Directions régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) a permis d'affiner la démarche de la Ville et mieux comprendre le monde agricole.

Contexte : artificialisation des sols, changements climatiques, hausses des prix de l'énergie... Ces éléments font peser des risques sanitaires et de sécurité alimentaire. De ce fait, la lutte et l'adaptation au changement climatique, la protection des écosystèmes et la limitation de l'étalement urbain, le développement d'espaces nourriciers sont des enjeux de santé publique, sociaux, économiques et écologiques...



Développer les circuits courts, sensibiliser et communiquer, mutualiser et relocaliser les outils de production, emmener toute la population dans cette dynamique... Les axes de travail ne manquent pas !



Collecte des sapins de Noël

La nouvelle collecte mise en place a permis de collecter plus de 1 000 sapins sur 15 points répartis dans les quartiers de la ville. Les sapins ont été broyés et mélangés avec d'autres essences pour pailler les massifs, ou en apport de compost.

Les haies bocagères : des écosystèmes à elles seules !



Préserver

Pour cultiver, encore faut-il avoir des terres !

Dans le cadre des modifications successives du **Plan local d'urbanisme (PLU)**, la Ville a sanctuarisé et rendu inconstructibles de nombreuses parcelles.

Dans le cadre du PLU 3, ce sont plus de 18 ha supplémentaires qui seront classés comme agricoles (au nord de la rue Colbert et route de Sainghin).



48

6 BRE signés correspondent à 48 ha sur les 84 ha qui appartiennent à la Ville.

Cultiver

Signature de baux ruraux à clauses environnementales (BRE) avec des agriculteurs exploitants de terres municipales. Le BRE est outil juridique permettant de développer avec les agriculteurs des clauses favorables à la préservation de l'environnement, en contre partie de la réduction du coût de fermage.

Les premières clauses qui seront mises en places sont la plantation de haies, le creusement de mares, la pose de gîtes pour la faune et le développement du bio etc

Perspectives 2023 :

Dans le cadre des BRE, ce sont près de 5 km de haies bocagères qui seront plantées en périphérie des parcelles agricoles appartenant à la commune

Distribuer

Vrac !

Permettre aux habitants d'accéder à des produits de qualité à prix coûtant : 80 % des produits sont issus de l'agriculture biologique, 41 % sont produits en Hauts-de-France (54 % en France, 70 % UE), 69 % sont vendus en vrac et 33 % des produits sont en direct producteurs.



8

8 épiceries éphémères ont été organisées à la Maison de quartier Jacques-Brel, quartier Pont-de-Bois, entre février et novembre 2022.



Des marchés fermiers

Des marchés fermiers avec le CIVAM se tiennent régulièrement à la Ferme du Héron et place de la République à Annappes.

Et aussi plusieurs fermes ou structures vendent en direct : AMAP, Jardin de Cocagne, les Serres des Près ainsi que plusieurs réseaux permettant un approvisionnement en circuit court : dispositif PANIERS (produits bio et locaux vendus à moindre prix aux personnes en situation de précarité alimentaire), le Court-Circuit, la «Ruche qui dit oui»...

Animer



Défi Alimentation piloté par la MEL

Plus de 30 personnes inscrites sur les différentes équipes constituées à Villeneuve d'Ascq.

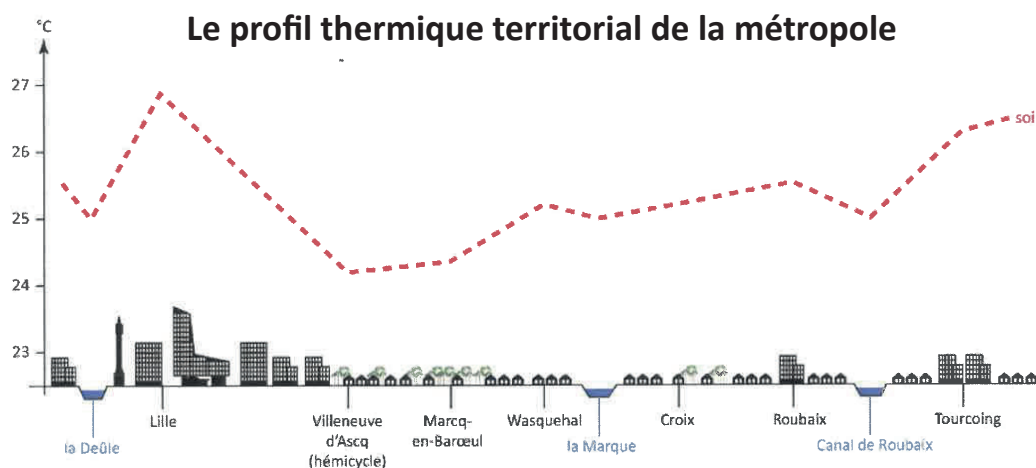
VRAC

15 ateliers, animations et stands sur différents événements du quartier, Atelier cuisine à Fives Cail.

Et toute l'année, **des ateliers DD** autour de l'alimentation : décrypter les étiquettes alimentaires, réussir la stérilisation et la déshydratation de ses aliments, cuisiner ses restes...

Véritable îlot de fraîcheur de la métropole

L'Agence d'urbanisme de la métropole de Lille a mis en évidence les principaux facteurs d'échauffement sur la MEL : l'effet matériaux, l'activité anthropique, la densité... et à l'inverse, les zones de fraîcheur préservées par la couverture végétale. Villeneuve d'Ascq avec son parc arboré, ses parcs, jardins et la chaîne des lacs profite de l'effet régulateur thermique du rafraîchissement de l'air par l'évaporation issue des sols, des lacs et la transpiration issue des plantes.



Source : ADULM 2017

Des énergies sobres, efficaces et renouvelables

Un plan Sobriété qui maîtrise les usages

Prioriser les besoins énergétiques essentiels dans les usages individuels et collectifs de l'énergie.

Réduire la quantité d'énergie nécessaire à la satisfaction d'un même besoin.

Privilegier les énergies renouvelables qui, grâce à un développement ambitieux mais réaliste, peuvent remplacer progressivement les énergies fossiles et nucléaires.

Évolution des pratiques tut en maintenant le niveau de service public :

Depuis le printemps dernier, un plan de sobriété énergétique est en place à Villeneuve d'Ascq.

Cet été, les Villeneuvois ont pu remarquer qu'en période de vacances scolaires, une piscine sur les deux présentes sur le territoire de Villeneuve d'Ascq est ouverte. La volonté de la municipalité de garder un bassin disponible en permanence pour les Villeneuvois se maintient, assurant ainsi la continuité et la qualité du service public. Les actions en faveur de la sobriété de la Ville continuent cet hiver.

1° de moins pour une baisse significative de consommation d'énergie

La température des gymnases sera **maintenue à 15°**, soit un degré de moins que l'année dernière. Le degré en moins est également appliqué aux bassins des piscines qui passent à 26° et dans les bureaux qui seront chauffés à 19°. Cette différence permettra d'atteindre une baisse de consommation d'énergie entre 7 et 8 %. La mesure ne s'applique pas aux crèches et aux équipements réservés aux aînés.

La période des fêtes de fin d'année a été l'occasion de découvrir les décorations et les illuminations dans la ville, toutefois, comme pour l'éclairage public, la durée et l'intensité des illuminations ont été repensées. Les Villeneuvois ont pu profiter de ces éclairages de 18h à 22h, du 3 décembre 2022 au 3 janvier 2023. La mise en lumière de certains sites et bâtiments a été revue en 2022 et s'arrête à 22h sans être rallumée le matin (église du Bourg et Sart, Place du chat botté, mairie du Breucq...). Ces modifications seront poursuivies en 2023 pour les autres églises et quelques bâtiments municipaux.

Villeneuve d'Ascq
Une ville en mouvement

Même au boulot, j'agis pour la planète !
Et vous, quels sont vos trucs & astuces ?
Partagez-les à marchant@villeneuveascq.fr

Le bon réflexe
Éteignez vos ordinateurs et écrans quand ils ne sont pas utilisés !

Pensez léger
Évitez les envois de mails trop « lourds » !

Savoir choisir
Ai-je vraiment besoin d'imprimer ce document ?

Droit au but
Saisissez l'adresse du site web que vous voulez consulter

Sobriété numérique

Une campagne de sensibilisation des agents a été lancée au sein de la Mairie sur les conduites et gestes à tenir : « *Au boulot aussi, j'agis pour la planète !* ». Les agents sont notamment invités à se déplacer en transports en commun ou à vélo. L'aménagement de l'espace dédié aux vélos est repensé. Le nombre de véhicules dédiés au transport des agents lors de leurs missions a été revu à la baisse.

Baisse des consommations de 27% entre 2010 et la fin de marché (2030)

Le prestataire retenu dans le cadre du marché global de performance énergétique va investir sur le matériel pour améliorer la performance mais aussi mettre en place des actions auprès des usagers des bâtiments.

Quelques chiffres à atteindre :

- 16 % sur les consommations liées au chauffage

- 19,5 % d'émissions de CO2*

- 4,5 % sur les consommations d'électricité**

*par rapport à une consommation de référence (moyenne des années 2017 à 2019)

**uniquement sur les sites du marché global de performance énergétique, par rapport à une consommation de référence (moyenne des années 2017 à 2019)

Défi énergie

Un défi pour économiser l'énergie : le grand défi « Déclic » propose aux familles qui souhaitent s'impliquer au quotidien pour soulager notre planète et réduire les dépenses allouées à l'énergie au niveau du logement. Composée de 4 à 5 familles, une équipe sera accompagnée durant l'automne et l'hiver pour traquer les consommations inutiles et découvrir les nombreuses astuces permettant de réduire de façon indolore les consommations d'énergie.

Dans le cadre du marché global de performance énergétique, des actions spécifiques sont prévues auprès des usagers (budget de plus de 20 k€/an).

Clauses d'intéressement fortes sur les engagements

Le titulaire est récompensé pour les économies réalisées (entre 33 % et 50 % de l'économie d'énergie) mais il sera pénalisé en prenant en charge 66 % des excès de consommations.

Vers une meilleure efficacité... durable

Pour améliorer l'isolation de nos bâtiments et le rendement de nos appareils de chauffage et électriques, la Ville dispose de nombreux outils performants :

Une gestion à distance généralisée des bâtiments.

Actuellement, le chauffage de 46 sites de la ville, soit 74 % des bâtiments municipaux, est télé-géré au plus juste, selon la météo et les usages, depuis un QG basé à l'hôtel de ville. À terme, l'ensemble des bâtiments municipaux sera équipé.

Un système de comptage intelligent

Un « Smart impulse » sera installé dans 15 bâtiments énergivores, comme la Ferme d'en Haut ou encore l'hôtel de ville. Le système permet d'analyser les différents postes de consommation : éclairage, ventilation, prises électriques... pour mieux y baisser la consommation.

A la piscine du Triolo, un **système de récupération** de chaleur permet de chuffer l'eau sans dépasser les 26 degrés dans l'eau sans consommer davantage.

La qualité de l'air sous haute surveillance :

Des sondes de qualité d'air intérieur seront installées dans toutes les écoles de la ville, soit 34 sites pour 76 capteurs placés selon un échantillonnage. Ils permettent de trouver les polluants dans l'air, notamment le CO2. Des capteurs qui ressortiraient régulièrement des données au-delà des seuils supérieurs entraîneraient une analyse des causes et soulèveraient une recherche de solutions. Mais avant cette installation, les enseignants seront formés aux bons gestes et aux bonnes pratiques : cinq minutes d'aération suffisent à renouveler l'air d'une pièce.

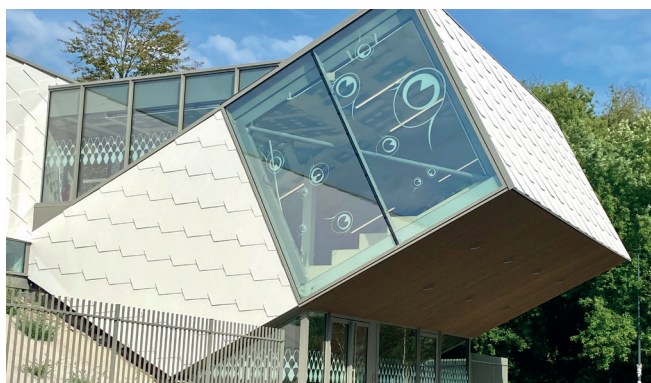
L'ensemble de l'éclairage public

est remplacé par un système LED permettant de diminuer la consommation de 65 %. Sur une partie des voiries une gradation de l'éclairage est en place depuis plusieurs années et sera renforcée en 2023. La détection de présence sur les pistes cyclables et certains cheminements est mise en place.

La Ville a par ailleurs recours au solaire pour les futurs cheminements piétons et cyclistes rue de Lannoy et rue de Brigode.

Par ailleurs, un plan pluriannuel de rénovation des bâtiments intègre ces objectifs d'efficacité.

À l'école Joséphine-Baker : au-delà de la prise en compte de la réglementation thermique déjà très exigeante, une attention tout particulière est faite sur certains postes comme **l'éclairage naturel, la récupération de l'eau de pluie et la végétalisation de la toiture.**



À la pointe du renouvelable

Objectifs :

Atteindre en fin de marché d'un taux d'ENR&R (énergies renouvelables et de récupération) de 28 % sur le chauffage et de 100 % sur l'électricité.

Moyens :

Villeneuve d'Asq, laboratoire d'un «mix énergétique» renouvelable :

> **Panneaux photovoltaïques** pour la production d'électricité en autoconsommation collective
Une étude prévoit d'équiper 7 sites localisés dans un rayon d'un kilomètre à proximité du centre nautique Babylone.

Quelques chiffres : puissance totale 555 kWc ; 88,4 % d'autoconsommation collective ; 20,1 % d'autoproduction.

Comme il n'est pas question de poser ces panneaux sur des « passoires énergétiques », la Ville accompagne Dalkia en pilotant des travaux préliminaires d'isolation des toitures, si besoin.

494

494 MWh/an, l'équivalent de la consommation de 100 appartements de 50 m², ce qui représentera pour la ville une autoproduction d'environ 20 % des besoins dans ces périmètres : c'est la production attendue avec l'installation de panneaux photovoltaïques

> **Raccordement du groupe scolaire Chateaubriand** au réseau de chaleur et à la chaufferie biomasse du Pont de Bois.

> **Étude sur la Géothermie** sur le groupe scolaire Calmette

> **Récupération de chaleur** sur l'air extrait du processus de déchloration de l'eau de la piscine sur le centre nautique du Triolo (Terraotherm)



> **Mise en place d'une chaufferie biomasse** sur le centre nautique Babylone, la crèche Bulles&Billes et le Dojo Jef Martin

> **Récupération de la chaleur** sur l'air extrait des salles de classe Terraopur au groupe scolaire Boris-Vian

À noter aussi :

54

54 dossiers ont été instruits par la Ville : 24 pour l'isolation, 19 pour le chauffage au bois, 8 pour la ventilation, 2 pour la récupération d'eaux pluviales, 1 pour le solaire photovoltaïque.

Un territoire en mobilités

Des aménagements plus sûrs, connectés... et agréables



Voies cyclables

2022 : rénovation rue des Fusillés, suite de la rue Jean-Jaurès jusqu'à la station de métro

2023 : Finalisation de l'axe structurant Jean-Jaurès jusqu'au Grand Boulevard, rénovation de la rue du 8 Mai 1945 et 3 projets d'aménagement sur des axes structurants rues de Lannoy, Bouderiez, Châtellenie.

Stations V' Lille :

4 nouvelles stations V'Lille pour améliorer le maillage et le rendre plus lisible: Le Sart et la Maillerie au Nord et Châtellenie et Champollion sur Flers Bourg.

2023 : Appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour le développement du service de trottinettes électriques et de vélos à assistance électrique (VAE) en libre-service sur l'ensemble du territoire métropolitain. Villeneuve d'Ascq (et 6 autres communes) s'est portée candidate pour tester et déployer ce type de service.

Une convention doit être signée avec la MEL afin d'affiner le choix des opérateurs selon les critères de sélection définis dans l'Appel à manifestation d'intérêt (AMI). *Celui-ci aura une durée d'1 an renouvelable 2 fois 1 an, soit 3 ans au maximum.*

un Schéma directeur des infrastructures de transports

La MEL s'est doté d'un Schéma directeur des infrastructures de transports (SDIT), établissant sa feuille de route en matière de grandes infrastructures de transports collectifs structurants à l'horizon 2035.

Adopté par le conseil métropolitain en 2019, il se décline opérationnellement en deux volets :

1. le réseau ferré régional, dans son rôle d'articulation avec les réseaux métropolitains grâce à son intégration tarifaire,
2. de nouvelles liaisons « métropolitaines » en transport en commun

En 2022, après une phase de concertation préalable qui s'est tenue du 21 février au 5 avril, et au cours de laquelle la Ville a émis un avis favorable et des remarques, la MEL a confirmé la poursuite des 4 projets de nouvelles lignes par délibération le 24 juin 2022 :

- Bus à haut niveau de service (BHNS) Villeneuve d'Ascq/Marcq-en-Baroeul
- BHNS Lille / Villeneuve d'Ascq
- Tramway pôle métropolitain Roubaix/Tourcoing
- Tramway pôle métropolitain Lille/couronne

Voies cyclables :
un plan d'amélioration et de création pour supprimer
les points noirs dans le maillage cyclable à Villeneuve d'Ascq



30 km et sécurité :

On doit souvent se justifier pour demander des limitations à 30 km/h, mais la vraie question est plutôt : pourquoi 50 km/h dans les quartiers et centres-villes ?

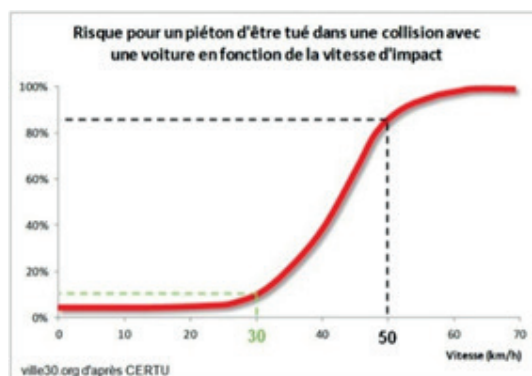
Permettre des pointes à 50 km/h dans les lieux de vie n'a en effet aucune justification : les pointes de vitesse à 50 km/h au travers des quartiers ou des centres-villes, du fait des nombreux points de ralentissement n'ont dans la plupart des configurations aucun effet sur les temps de parcours. En revanche, le 50 km/h est incompatible avec la vie locale, que ce soit en terme de sécurité, de bruit ou d'émissions de polluants locaux engendrés par les fortes accélérations inutiles.

Extrait du site internet : ville30.org

Zones 30

Quelques chiffres en terme de sécurité : à 30 km/h il faut 13 mètres pour s'arrêter alors qu'à 50 km/h, l'automobiliste aura parcouru 14 mètres avant même d'avoir commencé à freiner et s'arrêtera à 29 mètres !

Différence du taux de mortalité entre 30 et 50 km/h :



Mise en place des zones 30 sur la ville :

2021 / 2022 : Haute-Borne / Cite Scientifique / Triolo Piscine / Cousinerie

2023 : Mise en place sur tous les quartiers, en dehors des 15 voies les plus structurantes (bd de l'Ouest, Jean-Jaurès, Colbert, Fusillés etc)

Accompagner les usagers toute l'année dès le plus jeune âge

Semaine de la mobilité



Plus de 60 agents ont participé au **challenge mobilité** durant lequel différentes actions et animations étaient proposées aux agents municipaux (balade en trottinette électrique, réparation vélo, stands d'informations sur les transports en commun...).

Sorties vélo habitants

7 sorties vélos ont eu lieu avec les habitants sur la ville mais aussi les villes voisines, comme Lille et Roubaix (environ 50 personnes).

Intervention dans les collèges et les écoles avec l'ADAV et les éducateurs sportifs

14 classes concernées pour des interventions dans 7 écoles différentes : C.- Bernard, Mermoz, René-Clair, La Fontaine, Picasso, Chopin, Calmette, soit **430 enfants du CE2 au CM2**



430

écoliers (du CE2 au CM2) ont participé aux ateliers proposés par l'ADAV et les éducateurs sportifs.

Un Projet vélo à l'école La Fontaine

Une école motivée : toutes les classes du CE2 au CM2 et plus de 20 parents volontaires ont passé l'agrément auprès des conseillers pédagogiques pour accompagner les sorties scolaires.



Opération avec le collège Molière

Exposition sur le «Savoir Rouler» et intervention de l'ADAV dans les classes pour échanger avec les collégiens sur la pratique du vélo en ville.

Les Jantes du Nord

Ateliers d'aide aux réglages et petites réparations vélo : 7 interventions sur les différents quartiers villeneuvois, marchés et événements pour plus de 70 vélos réparés. En 2023 : présence sur tous les marchés villeneuvois en mars et avril et sur certaines braderies



Vélo cargo : La Ville, en lien avec l'association Vélowomon, a organisé au mois de mai un moment d'échanges et d'informations sur la pratique du vélo cargo avec les parents et agents des structures petite enfance (crèches Canailous, Astromômes et le jardin d'enfant Valentin) qui ont ensuite pu tester différents types de vélos cargo. Dans un second temps, les parents ont pu emprunter un vélo cargo pour le tester sur plusieurs jours.



Itinéraire piétons pendant les travaux de La rose des vents :

Un itinéraire bis a été mis en place pour permettre à tous les usagers de se déplacer en toute sécurité.

La signalétique est compréhensible de tous, quelles que soient les déficiences.



Opération sécurité éclairage : sensibiliser les habitants et les scolaires à la nécessité de bien s'éclairer pour se déplacer dans l'obscurité chemin des crieurs et Flers Sart

Des parkings vélo installés lors des manifestations : Foire aux associations, Feux artifices, Fête de la Nature Ekiden... : 874 vélos



Un parking vélo à l'école Jean-Mermoz : mise en place d'un parking vélo pour inciter les enfants à venir à vélo et le déposer à l'école en toute sécurité.



Participation citoyenne : des habitants acteurs de (et pour) leur ville

Des ateliers variés autour du développement durable



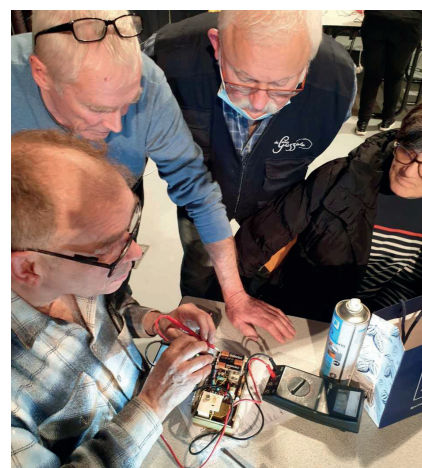
Fête de la Nature

Mettre en contact direct le public avec la nature pour lui permettre de la découvrir ou redécouvrir afin de mieux la préserver. Autour d'espaces d'informations, de ventes et d'animations, la Ville souhaite encourager les particuliers à jardiner d'une façon plus naturelle et les aider à observer et mieux comprendre la nature autour de chez eux.



Fête de l'écoattitude

Sensibilisation à destination du grand public pour décliner concrètement la sobriété à partir d'ateliers pratiques, animations et échanges sur les économies d'énergie, la réduction des déchets et la consommation responsable, le jardin, la mobilité.



Ateliers du développement durable

Près de 1 000 personnes sur 76 ateliers qui s'articulent autour de 4 axes principaux : l'énergie, la consommation, la ville nature et nourricière et la mobilité (exemple : atelier fleurs sauvages comestibles à la Ferme du Héron et le Repair café).



« Biodiversifiés »

Pendant l'année 2022, des enfants du quartier Pont de Bois ont travaillé sur la réalisation d'une bande dessinée sur le thème de la biodiversité et de l'arbre en ville. Moyen de renforcer la citoyenneté, ce projet les a amenés à enquêter sur l'intérêt et la place de la biodiversité en ville : (re)découverte du quartier et de la ville, visite d'une pépinière, échanges et plantations avec les espaces verts. Cela a permis aux enfants (et leurs parents) d'acquérir de nombreuses connaissances utiles à la rédaction de la bande dessinée : en quoi les arbres sont utiles pour accueillir les oiseaux et les pollinisateurs, pourquoi couper les arbres en têtard (insectes et chouettes), ou encore apprendre que le bois mort au sol, c'est aussi utile pour les hérissons !



Un nouvel espace dédié au développement durable à la Médiathèque

En avec le projet de « Ville nature et nourricière », ce nouveau fonds sera centré sur les moyens d'agir à l'échelle individuelle et collective et donnera à chacun les clés pour initier une transition écologique vers un quotidien plus sobre.

Il se compose d'une variété d'ouvrages à la fois théoriques et pratiques pour s'informer sur ces sujets, adopter un mode de vie écologique, s'engager et agir durablement pour la planète.

Côté démocratie participative

Au-delà de la participation aux divers ateliers, les habitants souhaitent davantage s'impliquer sur des actions concrètes en faveur de l'environnement...

La création d'un Conseil écologique local

La Ville de Villeneuve d'Ascq s'est engagée depuis des années autour de la transition écologique sur de nombreux axes. L'ambition de la Ville est d'associer encore plus à cette dynamique les différentes forces vives du territoire dont les associations et collectifs de citoyens.

Le lancement d'un Conseil écologique local (CEL), instance citoyenne de réflexions et de propositions, visera à promouvoir et accompagner la transition écologique, à limiter les conséquences des changements climatiques et de la perte de la biodiversité et plus largement à réinterroger nos modes de consommation et de production.



Plus de 50 citoyens présents lors du lancement du Conseil écologique local, le 10 novembre 2022

Des actions pour le traitement des déchets

100 000

c'est le nombre de tonnes de déchets liés à la pratique sportive en France chaque année

Suite à un forum de l'Office municipal des sports (OMS), l'idée de donner une seconde vie aux **équipements ou objets dans le domaine du sport** (textile, chaussures, ballons...) est née !

Une enquête auprès des clubs villeneuvois a identifié des acteurs spécialisés qui devraient à terme faire assurer cette collecte sur le territoire Villeneuvois.

Donner pour recycler



Lors de la Fête de l'éco-attitude, pendant deux jours, habitants et agents du Forum des Sciences et de la Ville ont déposé des objets qui ne leur servaient plus, et on pu en récupérer d'autres plus utiles !

1

Selon un rapport scientifique de l'ONG WWF

« Le plastique ne disparaît pas ! Il se désagrège jusqu'à devenir du micro-plastique que nous retrouvons dans l'eau et les aliments. Nous ingérons ainsi l'équivalent en plastique d'une carte de crédit par semaine ! »



La Recyclerie Sportive, présente à la Foire aux Associations, en septembre.

En octobre, la course de l'Ekiden est aussi l'occasion de sensibiliser sportifs et citoyens.



À la demande de la Ville, une déchèterie mobile a été mise en place par la MEL, du 1^{er} mars au 30 novembre 2022, sur le parking de la piscine du Triolo. Elle a accueilli, en moyenne, 320 visiteurs par mois.

« Les déchets qui polluent nos rues se retrouvent un jour dans la mer, l'écologie commence ici »



Clean Up Day

Ce rendez-vous international de ramassage des déchets dans l'espace public et la nature a une nouvelle fois été largement relayé sur Villeneuve d'Ascq par des salariés d'entreprises et des associations villeneuvoises : «L'océan commence au Triolo !»

« Les déchets qui polluent nos rues se retrouvent un jour dans la mer, l'écologie commence ici », rappellent les jeunes de la junior association Weocéan, soutenue par l'OMJC.

Une vingtaine de jeunes ont récolté 180 kilos de déchets.

11 m³

La Ville a soutenu une dizaine d'actions en mettant à disposition pinces à déchets, gants et sacs poubelles. Ainsi, les services municipaux ont collecté 11 m³ issus des ramassages des associations, particuliers ou entreprises du territoire.



4 500

gobelets réutilisables prêtés aux associations pour divers rendez-vous villeneuvois

Le 17 septembre, à proximité du lac du Héron, en 1h30, les trailers du MTNV de Villeneuve d'Ascq ont ramassé 660 litres de «tout venant» non revalorisable mais aussi 550 litres de bouteilles plastique, 270 litres de canettes en alu et 110 litres de verre qui ont pu être retraités avec la société ELISE, en partenariat avec la société Etiq Création.

